

# Relevé de décisions du conseil municipal

## Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil dix vingt deux

Le six avril, à 20 heure

le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de QUINGEY, après convocation ordinaire, sous la présidence de Sarah Faivre ,

Étaient présents : Gilles ARNOULD, Gaëlle CELLIER, Emmanuelle CHEVROTON, Sarah FAIVRE, Marc JACQUOT, Nathalie KOWAL-BONDY, Chantal MARAUX, Claude SIMON

Étaient absents excusés : Samia BENMESSAOUDA (proc. C. Maraux), Nicolas BOBILLIER-CHAUMONT (proc. Emmanuelle Chevrotton), Nicolas DESCHAMPS (proc. M. Jacquot), Anne-Lise HUMBERT (proc. N. Kowal-Bondy), Philippe MATTHEY (proc. G. Cellier), Jean-Michel ROY (proc. S. Faivre)

Secrétaire de séance : Nathalie Kowal-Bondy

### Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu du 16 mars 2023
- Etude faisabilité Château Nicolas et restructuration groupe scolaire
- Affectations de résultats 2023
- Budgets 2023, fongibilité des crédits
- Taux impôts
- Création CDD agent technique
- Tarifs camping
- Micro crèche, demande de subvention mobilier et budget
  
- Informations du maire
- Questions diverses :
  - Point conseil municipal des jeunes

### ➤ **Approbation du compte rendu du 16 mars 2023**

Le compte rendu du conseil municipal du 16 mars 2023 à l'unanimité des membres présents le 16 mars 2023

### ➤ **Etude faisabilité Château Nicolas et restructuration groupe scolaire**

**Vu** les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment son article R. 2122-2-3° relatif aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalable et l'article R. 2185-1 relatif à l'abandon de la procédure ;

**Vu** les délibérations n° 16-03-2023-009 du 16 mars 2023 et n° 07-03-2023-029 du 7 mars 2023 approuvant la convention entre la Commune de Quingey et le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey destinée à répartir le coût de réalisation de l'étude de faisabilité du projet de rénovation des logements communaux du Château Nicolas et la restructuration du groupe scolaire et périscolaire ;

**Considérant** le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation d'une étude de faisabilité et la réception de 2 offres : SAMOP SASU et BLONDEAU INGENIERIE ;

**Considérant** l'offre irrégulière de SAMOP SASU au motif que cette dernière a été complétée après la date limite fixée par le pouvoir adjudicateur dans sa demande de compléments adressée au candidat ;

**Considérant** l'offre inacceptable de BLONDEAU INGENIERIE au motif que le prix de cette dernière excède les crédits budgétaires alloués au marché public tels qu'ils ont été déterminés et établis avant le lancement de la procédure ;

**Considérant** que, pour ses raisons, le présent marché public se révèle infructueux et qu'il convient de le déclarer sans suite ;

**Considérant** que cette délibération annule et remplace la délibération n°16-03-2023-008 du 16 mars 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide, à l'unanimité :

> De déclarer sans suite le marché public susmentionné et de lancer un nouveau marché public dans les conditions de l'article R. 2122-2-3° relatif aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalable.

## ➤ Affectations de résultats 2022

Suite au vote des comptes administratifs et aux résultats 2022, les résultats seront repris au budget 2023, comme suit :

- Commune  
002 recette de fonctionnement : 332 639.33 €  
001 recette d'investissement : 176 268.37 €  
1068 affectation de résultat en recette d'investissement : 143 731.63 €
  
- Camping  
002 recette de fonctionnement : 13 090.43 €  
001 recette d'investissement : 357.48 €
  
- Eau-assainissement  
002 recette de fonctionnement : 213 111.44 €  
001 recette d'investissement : 152 426.90 €

## ➤ Budgets 2023

- Camping

### FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles		BP 2023
011	Charges à caractère général	3 300.00 €
023	Virement section d'investissement	2 150.00 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 450.00 €</b>

### FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	BP 2023
758	produits divers	5000.00 €
002	Excédent antérieur	13 090.43 €

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>18 090.43 €</b>
-----------------------	--------------------

**Résultat Fonctionnement 12 640.43 €**

Prévision au chapitre 11 article 62871 du remboursement au budget communal d'une partie du temps passé par les agents communaux, les élus à hauteur de 1 500 €

**INVESTISSEMENT  
DEPENSES**

Articles	Libellés	BP 2023
001	Solde d'investissement reporté	
215	Immobilisation	4 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		

**RECETTES**

001	Solde d'investissement reporté	357.48 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 150.00 €
165	caution	1 500.00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>4 007.48 €</b>

Après en avoir délibéré, le budget 2023 du camping est adopté à l'unanimité des membres présents

- Eau - Assainissement**

**FONCTIONNEMENT DEPENSES**

Articles	Libellés	BP 2023
011	Charges à caractère général	41 010.00 €
658	Autres charges gestion courante	93 410.00 €
6811	Amortissement	35 850.00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>170 270 €</b>

**FONCTIONNEMENT RECETTES**

Articles	Libellés	BP 2023
70	Produits des services	150 000.00 €
777	Amortissement subvention	12 400.00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>162 400.00 €</b>

<b>002</b>	<b>Excédent antérieur</b>	<b>213 111.44 €</b>
------------	---------------------------	---------------------

**Résultat de fonctionnement : 205 241.44 €**

Il est prévu à l'article 658 le remboursement du temps agents communaux, secrétariat et élus à hauteur de 21 500 € et une participation au SIPQ de 71 910 €

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Articles	Libellés	BP 2023
1391	Amortissement subvention	12 400.00 €
215	Travaux SDA	105 000.00 €
	Travaux rue Fin Milieu	90 500.00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>207 900.00 €</b>

**RECETTES**

131	Subvention	45 096.00 €
28158	Amortissement	35 850.00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>80 946.00 €</b>
001	Report exercice antérieur	152 426.90 €

**Résultat investissement 25 472.90 €**

Après en avoir délibéré, le budget 2023 eau-assainissement est adopté à l'unanimité des membres présents

- **Commune**

**FONCTIONNEMENT DEPENSES**

Chapitre	Libellés	BP 2023
011	Charges à caractère général	286 848.00 €
012	Charges de personnel	241 430.00 €
65	Autres charges gestion courante	453 568.00 €
6611	Intérêts emprunts	7 300.00 €
739116	Fonds national garantie	113 079.00 €
7391172	Prélèvements TH log. vacants	1 500.00 €
673	Titres annulés ex antérieur	6 250.00 €
6811	Amortissement	7 452.00 €
6817	Provisions	2 310.00 €
023	Virement à section d'investissement	470 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 589 737.00 €</b>

Chapitre 11 : il est prévu une augmentation des frais d'électricité, notamment l'espace culturel, locaux maison médical et RAM qui ne rentre pas dans le bouclier tarifaire et subissent une augmentation de + 200 %.

Une augmentation des dépenses de fleurissement soit un total de 4 000 €

Chapitre 65 : diminution des dépenses pour les Francas pour la micro crèche, suite à l'arrêt du contrat enfance jeunesse par la CAF et son remplacement par le bonus territoire, les paiements de la CAF sont directement transmis au FRANCAS.

Accord pour une subvention pour le festival Urban Road de 5 000 €.

**FONCTIONNEMENT RECETTES**

Chapitre	Libellés	BP 2023
70	Produits des services	78 752.00 €
73	Impôts et taxes	705 838.00 €
74	Dotations & participations	272 622.00 €
75	Produits gestion courante	216 700.00 €
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
042	Amortissement	
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 273 912.00 €</b>
002	Report exercice antérieur	332 639.33 €

**Résultat Fonctionnement 16 814.33 €**

Augmentation au chapitre 70 des remboursements de frais du budget eau et camping

Chapitre 73 : augmentation des impôts directs suite à la valorisation des valeurs locatives

Chapitre 75 : augmentation des recettes de loyer notamment le CMS et le pôle santé

## INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	BP 2023
<b>DEPENSES</b>		
1641	Remb. capital emprunt	99 529.00 €
165	Cautions	5 000.00 €
203	Frais étude ateliers municipaux	6 960.00 €
	Frais étude Château Nicolas	24 540.00 €
	Frais étude Ile Simon	50 000.00 €
204182	Participation maison santé	50 000.00 €
2117	Travaux forêts	1 700.00 €
2131	travaux bâtiments	1 100 000.00 €
21534	Réseaux d'électrification	103 850.00 €
2151	Réseaux voirie	80 000.00 €
2152	Aménagement voirie	80 000.00 €
2156	Matériels, outillages incendie	13 200.00 €
2158	Autres immob	13 800.00 €
	Matériel de transport (véhicule, épaveuse)	63 550.00 €
2182		
2183	Achat mat bureau et informatique	6 000.00 €
2184	Mobiliers (micro crèche)	3 500.00 €
2188	Autres immob	70 000.00 €
2131/041	intégration avance marché	25 000.00 €
13911/41	Amortissement subvention	
45811	Opération sous mandat	300 000.00 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 096 629.00 €</b>

1 050 000 gendarmerie  
 12 600 CMS  
 2 800 Téléalarme ascenseur  
 2 430 Chauffe-eau pôle santé  
 5 950 France service  
 5 000 mairie verrière, hall  
 Eclairage public  
 Bornes incendie  
 9 140 coffret base loisirs  
 1 210 extracteur, aspirateur  
 303 chauffe-eau France service  
 2 700 poubelles  
 400 téléphone agent  
 13 830 caméras  
 25 000 aire de jeux  
 30 000 aire fitness

## **RECETTES**

Articles	Libellés	BP 2023
002	Solde d'investissement reporté	176 268.37 €
021	Virement de la section de fonctionnement	470 000.00 €
10222	FCTVA	78 700.00 €
		11 500.00 €
10226	taxe aménagement	
1068	Excédent de fonctionnement	143 731.63 €
1321	Subvention Etat	189 950.00€
1322	Subvention Région	78 650.00 €
1323	Subvention Département	48 702.00 €
1328	Autres subventions	109 359.00 €
1341	DETR	465 213.00 €
165	Cautions	5 000.00 €
45821	Opération sous mandat	300 000.00 €
28	amortissement	7 452.00 €
238/041	Intégration avance marché	25 000 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 109 526.00 €</b>

Fitness : 30 000  
 Caméra : 4 150  
 Aire de jeux : 7 500, 7 473, 4500  
 Solde Lanternière : 15 900  
 CMS : 29 122, 56 650, 11 229, 23 943  
 EP : 25 800, 20 650  
 Informatique : 870  
 Gendarmerie : 417 000,  
 22 000, 34 400, 160 000  
 Château Nicolas : 15 337  
 Ile Simon : 25 000  
 Mobilier micro : 1 000

Résultat d'investissement

**12 897.00 €**

En dépense d'investissement, discussion sur les frais d'étude pour l'Île Simon. S. Faivre explique qu'il faut profiter du fonds friche actuel et relancer le projet. En effet l'Etat subventionne les friches industrielles si un projet y est prévu afin de réduire l'extension de l'urbanisation du territoire. Ce projet pourra être porté par l'Etablissement Public Foncier.

L'aire de fitness en coopération avec l'Etablissement de Santé, 3 modules seraient financés à 100 % par le département.

Après en avoir délibéré, le budget 2023 est adopté avec 7 voix pour 1 abstention

## ➤ **Taux impôts 2023**

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Madame la Maire propose de maintenir les taux.

### **Le Conseil municipal,**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : 15 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 29.10 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.84 %

## ➤ **Création CDD agent technique**

Afin de palier au congé parental d'un agent et au surcoût de travail durant la saison estivale, il est proposé la création d'un contrat d'agent technique à temps plein, de 5 mois à compter du 5 avril 2023.

**Le conseil municipal à l'unanimité décide** la création d'un emploi d'agent technique, non permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires pour une période de 5 mois à compter du 11 avril 2023.

La rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire d'un agent technique compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges seront inscrits au budget, chapitre 12, article 6413 personnel non titulaire.

## ➤ **Tarifs camping**

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Valide les tarifs du camping pour l'année 2023, ci-dessous, proposé par le délégataire

		Basse saison	Moyenne saison	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison	
Prix par nuit, hors taxe de séjour ( 0,55€ / nuit / personnes de + de 18ans) et taxe environnementale ( 0,25€ / nuit / personne )		01/01 - 30/04	01/05 - 02/07	03/07 - 03/09	04/09 - 01/10	02/10 - 31/12	
<b>CAMPING</b>	<b>Forfait 1</b>	1 emplacement 1 personne 1 véhicule sans électricité	12 €	13.50€	15 €	13.50€	12 €
	<b>Forfait 2</b>	1 emplacement 2 personnes 1 véhicule sans électricité	15 €	17.50€	20 €	17.50€	15 €
	<b>Forfait 3</b>	1 emplacement 2 personnes 1 véhicule avec électricité	19 €	21.50€	24 €	21.50€	19 €
	<b>Suppléments:</b>	Bord de rivière Adulte sup. Enfant de 2 à 13 ans sup. Véhicule sup. Caravane double essieu Chien Garage mort ( voiture ) Frais de dossier / séjour	0 € 3 € 2 € 2 € 10 € 1 € 1 € 3 €	3 € 4 € 3 € 2 € 10 € 1 € 2 € 3 €	5 € 5 € 4 € 3 € 10 € 2 € 5 € 3 €	3 € 4 € 3 € 2 € 10 € 1 € 2 € 3 €	0 € 3 € 2 € 2 € 10 € 1 € 1 € 3 €

Capacité: 5 personnes, 2 chambres	2 personnes comprises	2 nuits minimum	semaine uniquement	2 nuits minimum		
<b>Bungalows en bord de rivière</b>	1 nuit	49 €	65 €	-	65 €	49 €
	1 semaine	290 €	390 €	540 €	390 €	290 €
<b>Bungalow n° 4</b>	1 nuit	45 €	60 €	-	60 €	45 €
	1 semaine	270 €	360 €	480 €	360 €	270 €
	Adulte sup.	3 €	4 €	5 €	4 €	3 €
	Enfant de 2 à 13 ans sup.	2 €	3 €	4 €	3 €	2 €
	Frais de dossier	7 €	7 €	7 €	7 €	7 €

<b>Suppléments en option:</b>		
Fourniture draps :	15 €	
Lit fait :	25 €	
Nettoyage + désinfection :	60 €	
Finitions + désinfection	20 €	
Jeton machine à laver:	4 €	
Jeton sèche-linge	3 €	
Caution adaptateur	30 €	
Caution Bungalow	250 €	



**Le règlement doit se faire au plus tard la veille du départ**

## ➤ Mobilier micro crèche, demandes de subventions

Suite à la demande de la micro crèche « la souris verte » pour l'achat de divers matériels et mobiliers ;

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Met en attente l'achat d'une poussette 6 places
- Valide l'achat de divers mobiliers et matériels pour une valeur prévisionnelle de 1 704.09 € HT
- Se prononce sur le plan de financement suivant :
 

* CAF	852.00 €
* autofinancement :	<u>852.09 €</u>
	1 704.09 € HT
- Sollicite la participation financière de la CAF

- Autorise Mme la maire à signer tout document nécessaire à cet achat et demande de subvention

### ➤ **Informations du maire**

- P'tits Dej' Entreprises le 31 mars 2023 : événement organisé par la mairie en partenariat avec l'Union des Entrepreneurs du Val de Loue (UDEVAL), 30 personnes ont répondu à l'invitation pour venir échanger sur le lancement de cette opération qui aura lieu 3 fois par an. Deux entreprises se proposent pour les futurs événements de l'année.

### ➤ **Questions diverses**

- Point conseil municipal des jeunes : sujet reporté

Fin de séance 00 : 00